

Association Plan Bleu pour l'Environnement et le Développement en Méditerranée

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2014



Sommaire

EDITORIAL	2
GLOSSAIRE	3
PARTENAIRES	3
ACTIVITÉS CONDUITES EN 2014	4
Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières	4
EcAp	4
PERSEUS	5
IRIS SES	6
Med-IAMER	6
Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaire par des formes durables de développement rural	7
Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux	7
Aborder le changement climatique comme une question prioritaire pour la Méditerranée	8
Med-ESCWET	8
ClimVar	9
Transition vers une économie verte et bleue	10
Gestion de la demande en eau	10
Gouvernance pour le développement durable	11
Révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD)	11
ReGoKo	14
SEIS	15
COMMUNICATION	16
Evénements	16
Publications	17
GOVERNANCE	18
Informations financières	18

Editorial

2014, un nouveau départ pour le Plan Bleu

Fin 2013, lors de la Conférence des Parties à la Convention de Barcelone, réunie à Istanbul, il a été demandé au Plan Bleu d'appuyer la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. En lien avec Malte qui préside la Commission méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) et l'unité de coordination du PAM, le Plan bleu s'est mobilisé dès début 2014 sur cette révision en lançant un large exercice de consultation contribuant à l'évaluation de la SMDD 1.0 (adoptée en 2005) et à l'identification des axes de la SMDD 2.0. Ce rapport d'activités est structuré selon les axes adoptés par le comité de pilotage de la CMDD en juin 2014 à Malte après une phase de consultation large menée par le Plan Bleu :

1. Assurer le développement durable dans les zones marines et côtières
2. Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural
3. Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables
4. Aborder le changement climatique en tant que priorité pour la Méditerranée
5. Opérer une transition vers une économie verte et bleue
6. Améliorer la gouvernance en soutien au développement durable.

Les écosystèmes méditerranéens subissent des pressions anthropiques directes, pollution tellurique affectant le milieu marin, urbanisation des côtes, dégazage des tankers (...) et indirectes via notamment le changement climatique. Le climat méditerranéen actuel et certains modes de développement créent des situations difficiles : l'artificialisation des sols aggrave les inondations, l'agriculture irriguée pèse sur les ressources en eau, l'abandon de certains territoires ruraux les rendent plus vulnérables aux incendies, etc... Cette situation génère des conséquences économiques négatives dans la mesure où de nombreux secteurs économiques importants en Méditerranée comme le tourisme ou la pêche dépendent du bon fonctionnement et de la bonne santé des écosystèmes marins et côtiers et de la beauté des paysages. Dans ce contexte, le rôle du Plan Bleu (Cf. ci-contre) est déterminant pour mieux comprendre les enjeux, leurs articulations et les meilleurs moyens pour y faire face.

Perspectives

En lien avec les travaux du GIEC, de l'IPBES ainsi que l'Évaluation du milieu marin des Nations Unies, le Plan Bleu prévoit, avec d'autres institutions méditerranéennes, d'animer Med2050, un exercice de prospective sur le développement durable à l'horizon 2050 en Méditerranée. Cette prospective s'articulerait autour de 4 scénarios contrastés définis en combinant les paramètres suivants : 1. mise en place de politiques environnementales ambitieuses / recul des politiques environnementales ; 2. intégration économique / repli des pays sur eux-mêmes. Comme pour les travaux du GIEC, Med2050 sera mené en impliquant de nombreux scientifiques et nécessitera plusieurs années.

Dans le cadre du Plan d'action pour la Méditerranée et de la Convention de Barcelone, la France s'est engagée à créer et soutenir depuis la fin des années 70, le centre d'activités régionales du Plan Bleu. Le mandat de ce centre est d'éclairer les enjeux de l'environnement et du développement en Méditerranée. A cette fin, il étudie les réponses propres à y conduire un développement plus durable. Ce centre d'activités régionales est actuellement porté par une association loi 1901 dénommée « Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée ». Ses membres sont des collectivités locales, des établissements publics et des personnalités qualifiées.

Principales missions du Plan Bleu :

1. assurer une fonction d'observatoire de l'environnement et du développement durable en Méditerranée ;
2. conduire des analyses thématiques, systémiques et prospectives susceptibles d'éclairer les acteurs et décideurs de la région, notamment la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), sur les risques environnementaux et les enjeux du développement durable ;
3. appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne de développement durable.

GLOSSAIRE

AEE (Agence Européenne pour l'Environnement)
 AES (Analyse économique et sociale)
 AMP (Adaptive Marine Policies)
 AViTeM (Agence des villes et territoires méditerranéens durables)
 BEE (Bon Etat Ecologique)
 CAR (Centres d'Activités Régionales)
 CEDARE (Center for Environment and Development for the Arab Region and Europe)
 CMDDD (Commission Méditerranéenne de Développement Durable)
 COP (Conférence des Parties)
 DCE (Directive Cadre Eau)
 DCSCMM (Directive cadre Stratégie pour le milieu marin)
 DG Env (Direction Générale Environnement de la Commission européenne)
 EcAp (approche écosystémique)
 ETC (European Topic Centre)
 FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
 FEDER (Fonds européen de développement régional)
 FEM (Fonds pour l'environnement mondial)
 FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)
 GDE (Gestion de la Demande en Eau)
 GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)
 GIZC (Gestion Intégrée des Zones Côtières)
 GWP-Med (Global Water Partnership - Mediterranean)
 IEPV (Instrument européen de voisinage et de partenariat)
 IME (Institut Méditerranéen de l'Eau)
 IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
 MED POL (composante d'évaluation et de maîtrise de la pollution marine du PAM)
 MED ICIP (plateforme méditerranéenne des informations intégrées sur le climat)
 ODD (Objectifs de Développement Durable)
 OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement)
 PAM (Plan d'Action pour la Méditerranée)
 PCFM (Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes)
 PEV (Politique européenne de voisinage)
 PSEM (Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée)
 SEIS (Système d'information partagée sur l'environnement)
 SEMIDE (Système Euro-Méditerranéen d'Information sur les savoir-faire dans le Domaine de l'Eau)
 SMDD (Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable)
 UE (Union européenne)
 UpM (Union pour la Méditerranée)

PARTENAIRES*

Acclimatise et Climalia (Angleterre et Italie)
 Agence Française de Développement (AFD)
 Banque mondiale
 Carbonium (France)
 Centre d'intégration pour la Méditerranée (CMI)
 Comité Silva Mediterranea (FAO)
 CTFC - Centre de Recherche Forestière de Catalogne (Espagne)
 EFIMED - Institut Européen de la Forêt (Espagne)
 Fondation MAVVA
 Fondation Prince Albert II de Monaco
 Tour du Valat
 UNEP GRID Genève
 Université de Genève

** liste non exhaustive*

Activités conduites en 2014

ASSURER LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ZONES MARINES ET COTIERES

ECAP

Approche écosystémique

Par la décision IG.17 / 6, les parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à appliquer progressivement l'approche écosystémique (EcAp) à la gestion des activités humaines selon une feuille de route en plusieurs étapes, dont l'évaluation initiale, la révision du programme de surveillance de l'environnement (monitoring) et la mise en œuvre d'un programme de mesures visant à terme à atteindre le Bon Etat Ecologique (BEE) des écosystèmes marins et côtiers méditerranéens. Le Plan Bleu y contribue en particulier pour l'interface entre écosystèmes et société. En 2014, le Plan Bleu a finalisé la **première analyse économique et sociale jamais réalisée des principales activités maritimes méditerranéennes** : pêche, aquaculture, transport maritime, tourisme et extraction sous-marine de pétrole et de gaz, qui ont ainsi été caractérisées (volume, chiffre d'affaire, emploi, valeur ajoutée...) à l'échelle du bassin et des quatre sous-bassins principaux. Le Plan Bleu a également réalisé une **étude exploratoire du coût de la dégradation**, compris comme celui dû à l'état dégradé des services rendus par les écosystèmes pour le bien-être humain. Différentes méthodes ont été comparées, en tenant compte des contraintes fortes dues au manque de connaissances et de données pertinentes pour ces estimations, en particulier pour les pays non européens. Afin d'aider le Plan Bleu dans cette démarche complexe, de favoriser son articulation avec l'ensemble de l'approche EcAp et d'assurer un lien étroit avec les pays méditerranéens, il a été créé un Groupe de correspondance AES « Analyse économique et sociale » composé d'experts nationaux nommés par les parties contractantes, d'experts internationaux et de représentants de composantes du PAM.

La deuxième réunion du Groupe COR AES a été organisée à Sophia Antipolis les 4 et 5 juin 2014. Elle avait pour objectifs de présenter les résultats de l'AES à l'échelle régionale de la Mer Méditerranée, échanger autour des expériences, des méthodes et des informations et données disponibles pour les actions AES, ainsi que sur l'appropriation des méthodes et des résultats au niveau national, en vue de la préparation des étapes suivantes d'EcAp, notamment la prise en compte de l'impact économique et social des mesures à adopter pour atteindre le BEE. Afin de renforcer la synergie nécessaire entre les différentes échelles d'analyse, cette réunion a accueilli également la restitution des résultats préliminaires des trois cas pilotes nationaux réalisés dans le cadre du projet régional « Gouvernance et développement des connaissances » (ReGoKo). Les rapports produits ont été également validés par la 4ème réunion du Groupe de coordination EcAp en octobre et sont maintenant en ligne sur le site du Plan Bleu.

Afin de préparer les plans d'actions nationaux pour atteindre le BEE, l'AES doit également être développée au niveau national, ce qui a été fait par les pays européens pour la mise en œuvre des directives DCE (Directive Cadre Eau) et DCSMM (Directive cadre Stratégie pour le milieu marin). Il était donc nécessaire de favoriser ce type d'analyse pour les pays méditerranéens non européens. Le Plan Bleu a proposé d'élaborer un document de recommandations pour ces pays, à partir de l'expérience des pays européens et des

Synergie EcAp / DCSMM

Pour plus de synergie, la feuille de route de l'initiative EcAp du PAM est en cohérence avec celle de la DCSMM européenne, qui sont toutes deux construites selon les principes de l'Approche Ecosystémique. Aussi le Plan Bleu participe à plusieurs projets européens qui visent à l'application de ces principes à l'ensemble du bassin : le projet de recherche PERSEUS, le projet pilote IRIS-SES et le projet inter régional Med-IAMER.

Evaluation socio-économique des activités maritimes

Parmi les activités développées dans le cadre du Projet régional – gouvernance et développement des connaissances “ReGoKo” (détaillé plus loin), l'évaluation socio-économique des activités maritimes vise à la sensibilisation des décideurs sur l'importance des activités économiques maritimes méditerranéennes et de leurs liens avec les écosystèmes, ainsi qu'à contribuer à l'élaboration de méthodes communes d'évaluation. Dans ce cadre, des analyses nationales ont été conduites dans quatre pays pilotes : l'Egypte, le Liban, le Maroc et la Tunisie. En 2014, ces expérimentations, comprenant à la fois des évaluations d'experts et l'organisation d'un atelier national ont été achevées pour le Liban, le Maroc et la Tunisie et lancées pour l'Egypte.

opérations pilotes réalisées pour quatre pays du sud de la Méditerranée dans le cadre du projet Regoko. Ce guide a été préparé en 2014 pour être diffusé en 2015, après validation par la réunion du Groupe de coordination EcAp de 2015.

Le Plan Bleu a également contribué aux réflexions sur l'élaboration des programmes de mesures en participant aux côtés du secrétariat du PAM à la réponse à un appel d'offres européen, dont la réponse est en attente. La question de l'interface entre sciences et politiques a été abordée lors de la préparation de la prochaine phase d'EcAp (2015-2018). Pour ces sujets, le Plan Bleu bénéficie notamment de l'expérience issue de sa participation au projet de recherche Européen PERSEUS.

PERSEUS

Ce projet (2012-2015) vise à promouvoir des efforts de recherche coordonnés afin de caractériser les modes de pression sur la Méditerranée et la mer Noire en termes environnementaux et socio-économiques, et à élaborer un cadre de travail pour la mise en œuvre des futures mesures et des politiques adaptatives pour atteindre ou conserver le BEE.

Le Plan Bleu a des responsabilités significatives dans ce projet important (55 partenaires, 13 M€ d'aides) en étant notamment responsable des tâches portant sur la participation des parties prenantes et sur l'évaluation socio-économique des activités maritimes. De plus, le Plan Bleu est en charge de l'ensemble « Politiques adaptatives et scénarios » qui vise à développer une plateforme de construction des mesures pour atteindre le BEE en Méditerranée.

A l'issue de plusieurs étapes concrétisées par des livrables, l'année 2014 a vu la finalisation et les premières démonstrations de la plateforme, qui se présente sous la forme d'une boîte à outils consultable sur internet.

Les connaissances actuelles sont loin de couvrir les relations variables de causalité entre forces de changement (drivers), pressions, état des écosystèmes, impacts sur les services qu'ils rendent et réponses ou politiques pour limiter ces impacts. Dans ce contexte d'incertitudes, la plateforme insiste sur le caractère adaptatif que doivent avoir ces politiques. Elles doivent être construites de manière à être robustes aux changements à venir, tout en permettant d'accroître les connaissances sur le système géré. L'expérience montre que cette approche de bon sens est de fait rarement mise en pratique de façon consciente du fait des efforts supplémentaires de concertation qu'elle demande entre scientifiques, parties prenantes et décideurs, de la difficulté à insérer l'incertitude à la fois dans l'expertise scientifique et la prise de décision politique et enfin de l'inertie de l'appareil réglementaire, en général peu propice aux évaluations et aux ajustements.

L'AMP Toolbox a été ouverte au public en octobre 2014, testée au sein des plateformes de parties prenantes du projet et a fait l'objet d'une première démonstration d'importance lors du jour de Mer Noire en novembre à Istanbul.

Ces essais et démonstrations ont permis d'identifier les points d'amélioration de l'AMP Toolbox, qui seront mis en œuvre début 2015. Elle sera ensuite présentée à plusieurs manifestations courant 2015, jusqu'à la Conférence finale du projet en décembre à Bruxelles.

AMP Toolbox

The diagram illustrates the AMP Toolbox as a cycle of five steps for policymaking, supported by various tools. The central cycle consists of five numbered steps: 1) Set the scene, 2) Assemble the basic policy, 3) Make policy robust, 4) Implement the policy, and 5) Evaluate and adjust policies. These steps are arranged in a circle around the central text '5 Steps of Policymaking'. Surrounding this central cycle are five categories of tools, each represented by a colored arc: 'Problem Identification Tools' (top), 'PERSEUS Tools' (top-right), 'Policy Design Tools' (right), 'Policy Strengthening Tools' (bottom-right), and 'General Project Management & Monitoring Tools' (bottom-left). Additionally, 'Adaptive Policies: Tools and Strategies' is written along the left side of the cycle.

L'AMP Toolbox guide ses utilisateurs pour construire des programmes de mesures visant à atteindre le BEE du milieu marin méditerranéen à diverses échelles, en cinq étapes qui se présentent comme un cycle (fig). Pour chaque étape, l'AMP Toolbox propose des ressources en termes de méthodes et de connaissances sous forme de descriptif de l'étape, d'activités clés à réaliser, de bases de données utiles (état des lieux réglementaire, inventaire des mesures possibles, projets de recherche pertinents, analyses prospectives, expériences en terme de politiques adaptatives, évaluation économique des écosystèmes méditerranéens) et d'outils divers.

IRIS SES

Integrated Regional Implementation Strategy in the South European Seas

Ce projet pilote de la DG Env (2014- 2015) vise à étudier et proposer une stratégie régionale de surveillance (monitoring) commune et intégrée de l'environnement marin méditerranéen dans le cadre de la mise en œuvre de la DCSMM. IRIS SES rejoint directement les objectifs du PAM portant sur le développement d'une stratégie régionale de surveillance dans le cadre de la mise en œuvre d'EcAp.

Pour assurer le lien entre les deux, le Plan Bleu a accepté de participer à ce projet, en étant chargé de l'analyse réglementaire et socio-économique des forces de changement (Drivers) et des pressions associées qui interviennent dans la définition des programmes de surveillance. Cette analyse a été réalisée en 2014, en synergie avec l'analyse socio-économique conduite dans le cadre d'EcAp.

De plus, le Plan Bleu s'est engagé avec MedPol à faciliter la diffusion des résultats du projet auprès du Groupe de Correspondance Monitoring d'EcAp, ce qui sera fait en 2015.



MED-IAMER

Mediterranean Integrated Actions to Mitigate Environmental Risks

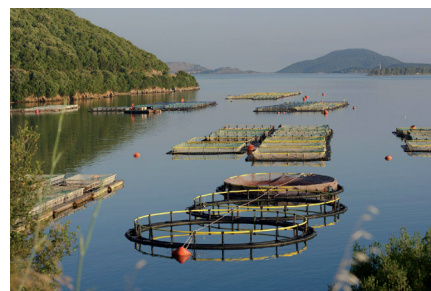
L'année 2014 a été marquée par le lancement du projet Med-IAMER, financé par le FEDER pour une durée d'un an (juin 2014-mai 2015). L'objectif de ce projet est d'identifier les pressions marines et côtières, de les cartographier et de proposer des actions intégrées pour atténuer les risques environnementaux liés. Le Plan Bleu est partenaire de ce projet aux côtés de l'ETC de Malaga (Chef de file), l'AViTeM (Agence des villes et territoires méditerranéens durables) à Marseille et l'Université de Thessaly de Grèce.

Le Plan Bleu est majoritairement impliqué dans l'activité relative à la participation des acteurs et a produit des fiches thématiques pour les éco-régions Adriatique-Ionienne et Méditerranée Ouest.

Les thématiques traitées sont :

- la pêche et l'aquaculture,
- le tourisme,
- le transport maritime,
- les aires marines protégées,
- le changement climatique et l'urbanisation côtière.

Les cadres législatifs à l'oeuvre dans ces éco-régions sont également analysés.



ABORDER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME UNE QUESTION PRIORITAIRE POUR LA MEDITERRANÉE

MED-ESCWET

Evaluation économique des services écologiques rendus par les zones humides dans le cadre du changement climatique en Méditerranée

En septembre 2014, a démarré le projet Med-ESCWET, initié par le Plan Bleu en partenariat avec la Tour du Valat. Ce projet sur l'évaluation économique des services écosystémiques fournis par les zones humides en Méditerranée en termes d'adaptation au changement climatique, a une durée de 2 ans et est co-financé par la fondation Prince Albert II de Monaco et la Fondation Mava (Budget total : 471 k€). Si de nombreuses études sur l'impact du changement climatique sur les écosystèmes existent déjà et sont en cours, il semble que, à l'inverse, l'étude du rôle des écosystèmes comme outil d'adaptation reste encore largement à développer. Or, les écosystèmes tels que les zones humides ont (1) une fonction directe dans la régulation du climat en réduisant le niveau des émissions de gaz à effet de serre, et (2) une fonction d'atténuation des effets du changement climatique en nous protégeant des inondations, des sécheresses et des tempêtes côtières. Les zones inondables intactes, par exemple, contribuent à limiter les risques d'inondation en emmagasinant l'eau, puis en la libérant progressivement dans les torrents et les rivières. De plus, le rôle des écosystèmes en tant qu'infrastructures naturelles d'adaptation pour le stockage et la régulation des transferts d'eau reste largement sous-considéré dans les pays situés hors de l'UE. Or, certaines données indiquent qu'utiliser la capacité de la nature à absorber ou contrôler les incidences dans les zones urbaines et rurales peut être une méthode d'adaptation plus efficace que de se concentrer sur les infrastructures physiques. Il est donc primordial de tenir compte du rôle "d'amortisseur" climatique joué par les écosystèmes et d'intégrer cette dimension à part entière dans les politiques d'adaptation ainsi que de prévention des catastrophes naturelles.

Le projet Med-ESCWET a donc pour objectif de promouvoir la prise en compte du rôle « d'amortisseur » climatique joué par les zones humides dans les stratégies d'adaptation au changement climatique en Méditerranée.

Le Plan Bleu a commencé en 2014 une étude de faisabilité sur 7 sites pilotes potentiels en Méditerranée, avec l'appui d'une chargée d'étude Zones humides recrutée dans le cadre de ce projet.



Objectifs spécifiques du projet :

- Améliorer la connaissance des services et bénéfices fournis par les zones humides dans la régulation du climat dans le contexte méditerranéen ;
- Fournir une évaluation économique de ces services, en se fondant sur des études de cas méditerranéens, afin de faciliter la prise de décision en termes de stratégie d'adaptation au changement climatique ;
- Favoriser l'intégration des services écologiques dans les calculs liés aux politiques publiques (comptes satellites des comptabilités nationales, évaluation des politiques publiques...);
- Contribuer au développement d'indicateurs pour suivre les services écologiques rendus par les zones humides.

CLIMVAR

Intégration de la variabilité et du changement climatique dans les stratégies de gestion intégrée des zones côtières

En ce qui concerne le projet ClimVar, l'année 2014 a été marquée par le suivi des activités principalement relatives aux indicateurs et au développement de la plateforme méditerranéenne des informations intégrées sur le climat (MedICIP) et par l'organisation d'un atelier à Sophia Antipolis en novembre 2014. Pour le développement technique de la plateforme et pour la modération des ateliers de renforcement des capacités liée à l'échange des données cartographiques au travers de la plateforme, le Plan Bleu a contracté avec l'Université de Genève et le PNUE/GRID de Genève. Le cadre de développement de MedICIP est le cadre régional d'adaptation au changement climatique initié par le PAM dès 2011 et s'inscrit dans la démarche plus générale du Plan Bleu de participer à l'harmonisation des services climatiques en Méditerranée.

Dans le cadre de ce projet, l'année 2014 a également vu le lancement d'une activité d'importance régionale concernant le développement d'un indice de vulnérabilité côtière face au changement climatique. Plusieurs paramètres climatiques (hausse du niveau de la mer, tempêtes, sécheresses, inondation côtière) et paramètres d'exposition (type de côte et érosion côtière, population, utilisation des terres) sont considérés et permettent d'identifier des régions côtières à vulnérabilité variable. Des cartes de risques et de vulnérabilités seront également produites. Pour cela, le Plan Bleu s'est entouré d'une société spécialisée sur ces questions basée en Angleterre du nom d'Acclimatise ainsi que de ses collaborateurs, en particulier Climalia.

Concernant l'évaluation des impacts sociaux et des coûts économiques dus au changement climatique dans les zones côtières, le Plan Bleu a poursuivi la modération d'ateliers nationaux en Croatie, pour le comté côtier de Sibenik-Knin et a lancé le premier atelier participatif en Tunisie pour l'archipel de Kerkennah. Sur ces deux sites de démonstration, le Plan Bleu, entouré de modérateurs locaux, applique la méthode participative *Climagine*, issue de la bien connue méthode *Imagine*. Au travers de ces ateliers, le Plan Bleu évalue donc les impacts socio-économiques du changement climatique sur les zones côtières et également le rôle joué par les écosystèmes marins dans l'atténuation de ces effets, notamment en ce qui concerne les phénomènes de hausse du niveau de la mer, de submersions et d'érosion. La particularité de la méthode *Climagine* est qu'elle permet lors d'ateliers participatifs d'identifier des données environnementales et socio-économiques pour nourrir un modèle. Le modèle DIVA (Dynamic Integrated Vulnerability Assessment) est appliqué à l'échelle du comté de Sibenik-Knin en Croatie grâce au PAP/RAC et à l'équipe de J. Hinkel et le modèle RiVAMP (Risk and Vulnerability Assessment Methodology Development Project) est appliqué sur l'archipel de Kerkennah grâce à l'équipe du PNUE/GRID.



Atelier régional pour la validation d'un jeu d'indicateurs relatifs au suivi du changement et de la variabilité climatique en zone côtière, Sophia Antipolis, 20-21 novembre 2014



TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET BLEUE

GESTION DE LA DEMANDE EN EAU

Dans le cadre du 2ème Forum méditerranéen de l'eau (Murcie, Espagne, 25-27 novembre 2014), le Plan Bleu a organisé le **4ème Forum régional sur la gestion de la demande en eau (GDE)**, en partenariat avec l'AFD et le CMI. L'objectif général était d'appuyer les pays méditerranéens à développer et adopter des politiques de gestion de la demande en eau.

Une centaine de participants venus de 12 pays méditerranéens ont participé à cet atelier, incluant des représentants des Ministères algérien, égyptien, libanais, marocain, tunisien et turc, des représentants d'agences de bassin, des réseaux méditerranéens dans le secteur de l'eau (e.g. CEDARE, GWP-Med, IME, SEMIDE, UpM), des opérateurs des services d'eau et des chercheurs.

Cet atelier s'inscrit dans la continuité des précédents ateliers régionaux sur la GDE organisés par le Plan Bleu et ses partenaires. L'atelier a été notamment l'occasion de présenter les expériences marocaine et espagnole relatives à la mise en œuvre de la gestion de la demande en eau et de montrer les progrès réalisés depuis les précédents Fora mais aussi les obstacles rencontrés. Ces présentations ont été suivies de discussions sur les problématiques de tarification, du devenir de l'eau économisée grâce aux techniques d'irrigation localisée, du rôle des usagers et de la qualité de l'eau, témoignant du grand intérêt des participants pour le partage de leurs expériences respectives en matière de GDE. Le rapport de synthèse réalisé sur la mise en œuvre des instruments économiques en matière de GDE en Méditerranée a également été rendu public. Enfin, une session a présenté les derniers travaux du Water Think Tank, dont le Plan Bleu est membre, sur la gestion de la demande en eau à l'échelle du territoire.

La synthèse de cet atelier restituée lors du 2nd Forum méditerranéen de l'eau a souligné l'utilité de l'approche économique en matière de GDE, les freins existants à la mise en œuvre des instruments économiques de GDE, l'impact mitigé sur les économies d'eau en Méditerranée malgré un potentiel important notamment dans le secteur de l'irrigation, tout en rappelant les impacts positifs de la GDE tels que la mobilisation de ressources financières, la contribution au recouvrement des coûts des services d'eau et d'assainissement, et l'amélioration de l'efficacité de l'eau d'irrigation et de la valeur ajoutée agricole.

Les travaux vont se poursuivre en mettant l'accent sur les choix d'allocation entre les différents usages de l'eau et l'amélioration de la gestion des eaux souterraines.

4ème Forum régional sur la gestion de la demande en eau, Murcie, 25-27 novembre 2014



Objectifs de l'atelier :

- Partager les connaissances et les analyses issues du programme du CMI sur l'approche économique de la GDE ;
- Diffuser les solutions et bonnes pratiques identifiées en matière de GDE et faciliter la coopération régionale dans ce domaine ;
- Identifier la contribution potentielle de ces travaux à la mise en œuvre de la composante "Eau" de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD) et à la réalisation des cibles MED 1.14 et MED 1.25 adoptées lors du 6ème Forum mondial de l'eau ;
- Promouvoir au niveau international l'approche méditerranéenne.

GOVERNANCE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

REVISION DE LA STRATEGIE MEDITERRANEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (SMDD)

Contexte et portée de la révision de la SMDD

Adoptée en 2005 par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone, la SMDD représente un cadre politique intégratif pour accompagner la définition de politiques environnementales par les pays méditerranéens. Cette stratégie est une réponse régionale à l'agenda global dans le domaine du développement durable, en intégrant les principes de l'Agenda 21 issu de la Conférence de Rio (1992), ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). De plus, la SMDD reprend les principes du partenariat euro-méditerranéen en vue de renforcer la solidarité et de réduire les disparités entre pays européens développés et nord-africains émergents. Elle tient compte des inégalités Nord-Sud, du besoin de convergence économique et de la nécessité d'accompagner les transitions politiques et socio-économiques des PSEM, autant d'orientations qui se révèlent avec davantage d'acuité dans le contexte actuel post Printemps arabes.

La SMDD représente un cadre de référence mais pas juridiquement contraignant. Elle est simple, pédagogique et flexible pour embrasser la diversité méditerranéenne et pour des adaptations aux échelles nationales. Elle pose des objectifs clairs et réalistes, en prévoyant des actions atteignables et le suivi de ces actions. Elle est structurée autour de quatre objectifs prioritaires – économie, social, environnement et gouvernance –, neuf défis et sept domaines d'action prioritaires : eau, énergie, transports, tourisme, agriculture et développement rural, développement urbain, mer et littoral. La stratégie fournit des éléments de suivi basés sur 34 indicateurs prioritaires, permettant de réaliser des évaluations régionales périodiques.

À la 18ème réunion ordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (COPI8 - Istanbul, décembre 2013), il a été décidé de réviser la SMDD, à la lumière des résultats de Rio+20 (2012) et en parallèle au processus intergouvernemental des Nations Unies visant à développer des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2016. Le document final de Rio+20 « L'avenir que nous voulons » a aussi mis l'accent sur l'économie verte dans le contexte de l'élimination de la pauvreté et a adopté un cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. L'une des questions à traiter à propos des relations entre la SMDD et les ODD porte sur le champ d'application des deux exercices : alors que les pays méditerranéens ont décidé de concentrer la SMDD sur la composante environnementale, les ODD couvriront l'ensemble des piliers du développement durable.

Principales étapes :

- Lancement officiel de la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, Malte, 14 février 2014
- Première phase de consultation des parties prenantes, sur la base d'un document de consultation, 10 avril-9 mai 2014
- 15ème réunion du Comité de pilotage de la CMDD, Malte, 11-12 juin 2014 : structure et vision provisoires recommandées
- Nouvelles en bref pour les Parties prenantes n°1, juillet 2014
- Atelier de consultation du groupe de travail thématique « Transition vers une économie verte », Marseille, 30 septembre 2014
- Participation du secrétariat du PNUE/PAM à la conférence du Réseau Européen de Développement Durable (REDD), Rome, 6-7 novembre 2014
- Ateliers de consultations des groupes de travail thématiques 1,2,3,4 et 6, Sophia Antipolis, 19-20 novembre 2014
- Conférence sur la Révision de la SMDD, Malte, 17-18 février 2015

Un autre défi majeur est de proposer des moyens pour garantir l'efficacité de la SMDD 2.0 (2016-2025) et assurer son appropriation par les parties prenantes et décideurs régionaux et nationaux. En effet, la SMDD initiale a été élaborée selon un processus participatif, permettant son adaptation à l'échelle nationale, mais la SMDD 1.0 (2005-2015) est restée peu connue faute d'accompagnement par le PAM et les CAR pour une appropriation par les pays concernés : la plupart de ceux-ci disposent aujourd'hui de stratégies nationales de développement durable sans que celles-ci fassent nécessairement référence à la perspective arrêtée à l'échelle régionale. Ainsi, le processus de révision porte une attention particulière aux organisations régionales, en particulier aux membres de la CMDD et aux institutions accréditées officiellement comme partenaires du PAM. Cela permet l'élargissement du cadre partenarial et la consolidation des relations du PAM avec d'autres organisations régionales. Le processus de révision de la SMDD cherche aussi à s'ouvrir à d'autres acteurs ayant des compétences dans les domaines relatifs au développement durable. La révision de la SMDD cherche donc à sécuriser les initiatives et instruments du PAM, tout en développant des articulations avec d'autres cadres stratégiques régionaux, notamment ceux pilotés par l'UE et l'UpM.

Processus de consultation pour la révision de la SMDD

La révision de la SMDD est pilotée par la CMDD avec le soutien du Secrétariat du PAM et du Plan Bleu. Le travail technique est assuré par le PAM et le Plan Bleu, avec l'appui des autres CAR.

La révision de la SMDD est programmée en trois temps et diverses étapes. Au cours de la première phase (1er et 2ème trimestres 2014), le processus est lancé officiellement et un document de consultation est rédigé. La seconde phase (3ème et 4ème trimestres 2014) correspond à la rédaction de la version préliminaire de la SMDD 2.0, basé sur plusieurs exercices de consultation et des retours d'expérience. La phase 3 (année 2015) est la dernière étape de consultation avant approbation : la SMDD 2.0 est soumise à la critique de divers acteurs du système PAM (CMDD, CAR, points focaux nationaux, partenaires accrédités, etc.). Enfin, l'adoption de la SMDD 2.0 sera recherchée lors de la 19ème COP de la Convention de Barcelone qui doit se tenir en février 2016 en Grèce.

Dans la phase initiale, en janvier 2014, un groupe restreint a été formé, regroupant la Présidence maltaise de la CMDD, le Secrétariat du PAM et le Plan Bleu, en vue de gérer le projet en continu. En février 2014, suite au lancement officiel de la révision, un groupe de travail a été créé, composé de représentants des CAR. La mobilisation de ce groupe de travail a permis une meilleure intégration des cadres stratégiques régionaux et des instruments du PAM, en vue de renforcer les liens avec la SMDD.



Lancement du processus de révision de la SMDD, Malte, 14 février 2014



Atelier de consultation des groupes de travail n° 1, 3, 4 et 6, Sophia Antipolis, 19-20 novembre 2014

La priorité en mars 2014 a été la finalisation du « Document de consultation » qui a été diffusé auprès de 6000 contacts invités à participer à cette première consultation (avril - mai 2014). En mai 2014, les réponses et commentaires ont été analysés et synthétisés en vue de la réunion du comité de pilotage de la CMDD.

En juin 2014, la réunion du comité de pilotage de la CMDD a débouché sur la recommandation d'une vision et d'une structure articulée autour de six thèmes/objectifs transversaux (voir ci-contre).

Suite aux recommandations sur la vision et la structure, des groupes de travail thématiques impliquant des experts et parties prenantes ont défini le contenu des axes de la stratégie révisée à travers un processus collaboratif. Les membres de la CMDD, les points focaux nationaux et les institutions partenaires du PAM, ainsi que les principales parties prenantes de la région, ont été invités à participer ou à désigner des experts pour contribuer aux groupes de travail thématiques. Plus de 400 personnes ont ainsi été sélectionnées. Parallèlement, une équipe de six experts thématiques et un conseiller ont été mobilisés pour soutenir les travaux des groupes de travail thématiques. Ce processus comprenait une consultation en ligne en trois étapes (octobre - novembre 2014) et des ateliers thématiques (septembre et novembre 2014). Les contributions ont porté sur les problématiques et enjeux prioritaires, les orientations stratégiques et leurs liens avec les ODD, et enfin les actions et les initiatives phares recommandées aux échelles nationale et régionale.

L'étape 3 de la révision de la SMDD, qui débute en 2015, consiste en un large processus de consultation sur une version préliminaire de la stratégie, avec deux réunions importantes, en février à Malte et en juin au Maroc. La conférence de Malte vise à mettre en débat la version préliminaire de la stratégie auprès d'une centaine de participants. La seconde version préliminaire sera soumise à l'approbation de la CMDD qui se réunira du 9 au 11 juin 2015 au Maroc – qui prendra alors le relais de la présidence tournante de la CMDD. La troisième étape du processus prendra fin avec la soumission de la SMDD pour validation par les Parties lors de leur réunion ordinaire programmée en février 2016 en Grèce (COP19).

Six thèmes transversaux :

- Assurer un développement durable des zones marines et côtières
- Promouvoir la gestion des ressources naturelles, la production et la sécurité alimentaires par des formes durables de développement rural
- Planification et gestion durables des villes méditerranéennes
- Lutter contre le changement climatique, question prioritaire pour la Méditerranée
- Transition vers une économie verte et bleue
- Gouvernance en appui au développement durable

Vision provisoire proposée :

Une Méditerranée prospère et pacifique au sein de laquelle la population jouit d'une grande qualité de vie et qui bénéficie d'une capacité d'accueil d'écosystèmes sains, propices au développement durable. Cette vision s'appuie sur des objectifs communs, une coopération, une solidarité, une équité et une gouvernance participative.

REGOKO

Projet régional - Gouvernance et développement des connaissances

Le projet ReGoKo vise à promouvoir l'intégration des questions environnementales dans les politiques sectorielles et de développement des bénéficiaires (Egypte, Liban, Maroc, Palestine, Tunisie), par la production de connaissances innovantes sur les questions environnementales et par l'organisation de formations, séminaires et conférences utilisant ces connaissances pour renforcer la capacité des acteurs clés au niveau local, national et régional.

Le Plan Bleu est l'agence de mise en oeuvre de ce projet, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et exécuté par la Banque mondiale.

Les deux premières années de mise en oeuvre du projet ReGoKo (2012-2013) ont été consacrées principalement à la définition des procédures de fonctionnement du projet, à la définition d'une vingtaine d'activités autour des 5 axes de travail Observation, Evaluation, Régulation, Participation et Economie Verte, et au lancement des premières activités.

L'année 2014 a été une période importante du projet avec notamment :

- la mise en oeuvre d'une Evaluation Environnementale Stratégique de la stratégie du secteur de l'eau au Liban,
- la réalisation d'études portant sur l'évaluation socio-économique des activités maritimes au Liban, au Maroc et en Tunisie (cf projet EcAp),
- ou encore la conduite de neuf ateliers locaux pour la participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale au Maroc et en Tunisie.

Aussi, d'autres activités importantes ont été lancées en 2014, par exemple une série d'audits environnementaux dans le secteur de l'exploitation de la pierre et du marbre en Palestine, le développement d'une carte environnementale en Tunisie, le développement des observatoires de l'environnement et du développement durable au Maroc et en Tunisie ou encore des audits environnementaux d'entreprises industrielles au Liban. De plus, une activité sur la planification stratégique environnementale au profit de l'Egypte a été définie en 2014 et sera mise en oeuvre en 2015. Le projet ReGoKo se terminera en 2015.

Site web du projet : <http://regoko.planbleu.org/>

Activités

Observation :

- Développement des observatoires et des indicateurs de l'environnement et du développement durable (MA, TN)
- Mise en place d'un système géographique national sur l'environnement - carte environnementale (TN)

Evaluation :

- Evaluation des systèmes d'études d'impact sur l'environnement (MA)
- Soutien à la réduction de la pollution industrielle - audits environnementaux (LB)
- Evaluation socio-économique des activités maritimes (régional)
- Formation régionale sur les évaluations environnementales (régional)
- Evaluation environnementale stratégique de la nouvelle stratégie du secteur de l'eau (LB)
- Evaluation de la charge de morbidité liée à l'environnement (EG, MA)

Régulation :

- Réunion du réseau méditerranéen des procureurs contre la pollution volontaire par les navires en lien avec MARPOL (régional)
- Mise en place du site web pour le réseau des procureurs contre la pollution volontaire par les navires en lien avec MARPOL (régional)
- Inventaire et cartographie des sources de pollution industrielle (PS)
- Soutien pour la planification environnementale stratégique (EG)

Participation :

- Participation des acteurs locaux dans la gestion environnementale (MA, TN)

Economie verte :

- Participation de représentants des bénéficiaires à la conférence économie verte Marseille 2012 (régional)
- Soutien à la réduction de la pollution industrielle - audits environnementaux, Partie II (LB)
- Soutien à la réduction de la pollution provenant du secteur de la pierre et du marbre (PS)

SEIS

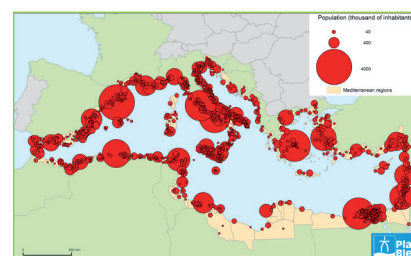
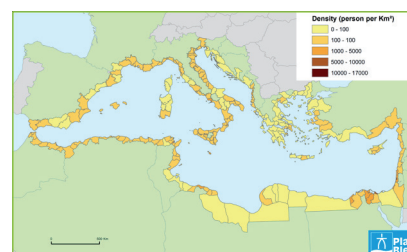
Système d'information partagée sur l'environnement

Le projet SEIS en Méditerranée consiste à promouvoir l'élargissement du système d'information partagée sur l'environnement (SEIS) européen aux pays méditerranéens et en particulier aux pays partenaires de la PEV Sud (Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie), dans un premier temps sur les priorités de l'initiative "Horizon 2020" de dépollution de la Méditerranée d'ici 2020.

Il s'agit d'un projet financé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) et mis en oeuvre conjointement par l'AEE (Agence Européenne de l'Environnement) et le PNUE/PAM avec le support du Plan Bleu dans le cadre de contrats court terme (SSFA) avec le PAM. Ce projet s'appuie sur 3 piliers : contenu (données et indicateurs), infrastructure (systèmes d'information) et gouvernance (participation des institutions nationales).

Après une année 2013 consacrée à l'organisation d'ateliers nationaux dans 8 pays visant à améliorer le partage d'information pour le calcul de 6 indicateurs (2 sur les déchets municipaux, 2 sur les eaux usées et 2 sur la pollution industrielle), l'année 2014 a permis de finaliser le rapport publié conjointement par l'AEE et le PNUE/PAM : "Rapport horizon 2020 sur la Méditerranée : vers des systèmes d'information partagés sur l'environnement" pour l'évaluation à mi-parcours d'Horizon 2020 (rapport publié en français, anglais et arabe).

En 2014, la contribution du Plan Bleu a concerné la définition et l'analyse des indicateurs et plus spécifiquement pour les déchets municipaux, l'analyse du contexte et des pressions. Fin 2014, le Plan Bleu a aussi coordonné avec l'AEE et le PAM, une vague de missions sur l'amélioration des flux d'information au sein des pays. Enfin, le Plan Bleu a participé à de nombreuses réunions du projet SEIS, d'Horizon 2020 (le sous-groupe d'évaluation et de surveillance - RMR) et de MEDPOL (Indicateurs de pollution, Points focaux) ainsi qu'à la définition de la phase 2 du projet SEIS qui consistera au renforcement du partage d'information environnementale sur les indicateurs actuels d'Horizon 2020 et sur de nouveaux indicateurs en liaison avec la révision de la SMDD. Cette phase 2 devrait débuter mi 2015 pour se terminer en 2019.



Communication

EVENEMENTS

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ateliers de formation sur l'information de données spatiales / Plateforme MedICIP et calcul de la zone de recul stratégique, 7-9 Octobre 2014, Istanbul.

Atelier régional pour la validation d'un jeu d'indicateurs relatifs au suivi du changement et de la variabilité climatique en zone côtière, Sophia Antipolis, France, 20-21 novembre 2014.

EAU

Atelier régional sur la gestion de la demande en eau en Méditerranée, Murcie, Espagne, 25-27 novembre 2014.



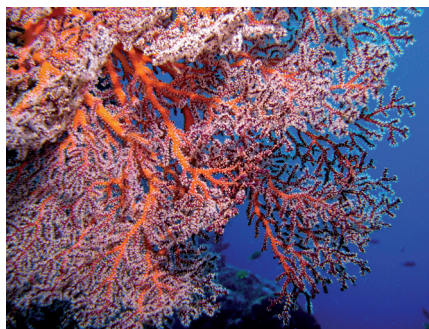
FORET

Atelier régional sur l'évaluation économique des biens et services forestiers : appui aux études sur les sites pilotes, Tunis, 2-5 juin 2014

GOVERNANCE

8ème Réunion du Comité de pilotage du Projet ReGoKo, Marseille, 26-27 mars 2014

9ème Réunion du Comité de pilotage du Projet ReGoKo, Marseille, 8-9 octobre 2014



MER

Deuxième réunion du Groupe de correspondance sur l'Analyse économique et sociale, et restitution des résultats de cas pilotes nationaux du projet ReGoKo, Sophia Antipolis, 4-5 juin 2014 .

Session interactive "Pressions côtières et marines dans le Bassin Adriatico-Ionien : consultation des parties prenantes, dans le cadre du projet Med-IAMER, Termoli, Italie, 29 octobre 2014 (organisée lors du séminaire « Quel futur pour la pêche dans le Bassin Adriatique Ionien ? »)

RÉVISION DE LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lancement du processus de révision de la Stratégie méditerranéenne de développement durable, Malte, 14 février 2014

Atelier de consultation du groupe de travail thématique 5 « Transition vers une économie verte », Marseille, 30 septembre 2014

Atelier de consultation des groupes de travail thématiques 1 (mer et littoraux), 2 (ressources naturelles, développement rural, alimentation), 3 (climat), 4 (villes durables et GIZC) et 6 (gouvernance), Sophia Antipolis, 19-20 novembre 2014

TOURISME

Réunion d'échange et de travail « Promouvoir des tourisms / touristes durables en Méditerranée », Marseille, 25 juin 2014



PUBLICATIONS

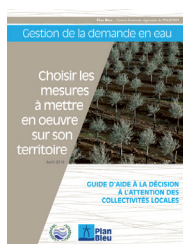
CAHIER DU PLAN BLEU

Approche économique de la gestion de la demande en eau en Méditerranée. Cahier du Plan Bleu n°15, novembre 2014. (version française)



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Gestion de la demande en eau : choisir les mesures à mettre en œuvre sur son territoire. Guide d'aide à la décision à l'attention des collectivités locales. avril 2014 (français et anglais)



NEWSLETTER

Nouvelles en bref pour les parties prenantes : révision de la SMDD, n°1, juillet 2014. (français et anglais)

RAPPORT TECHNIQUE

Etude exploratoire pour l'évaluation des coûts de la dégradation des écosystèmes marins méditerranéens. septembre 2014. (français et anglais)

Analyse économique et sociale des usages des eaux côtières et marines méditerranéennes : caractérisation et impacts des secteurs de la pêche, de l'aquaculture, du tourisme et activités récréatives, du transport maritime et de l'extraction offshore du pétrole et du gaz. septembre 2014. (français et anglais)

Services écologiques rendus par les zones humides en matière d'adaptation au changement climatique. avril 2014. (français)

La gouvernance participative au service de la gestion multifonctionnelle des espaces boisés méditerranéens. avril 2014 (français et anglais)

Méthodes et outils d'évaluation socio-économique des biens et services rendus par les écosystèmes boisés méditerranéens. mars 2014. (français et anglais)



CONTRIBUTIONS

Rapport Horizon 2020 sur la Méditerranée : vers des systèmes d'information partagés sur l'environnement. Rapport conjoint AEE-PNUE/PAM., 2014 (français et anglais)

Contribution au Rapport Integrated regional assessments in support of ICZM in the Mediterranean and Black Sea Basins. UNESCO-IOC, 2014. (anglais)



ARTICLES

EN PARTENARIAT AVEC ECONOSTRUM

- La rentabilité des forêts garantes de leur avenir (français et anglais)
- Les acteurs forestiers face au changement climatique (français et anglais)
- SEIS : pour mieux partager les données environnementales en Méditerranée (français et anglais)
- Un éventail ouvert de possibilités pour les acteurs de l'eau durable (français et anglais)
- Une stratégie pour un monde méditerranéen soutenable (français et anglais)
- Le Liban évalue l'impact sur l'environnement de sa stratégie de l'eau (française et anglais)
- Nous cherchons à construire le tableau de bord du développement durable en Méditerranée (française et anglais)

Gouvernance

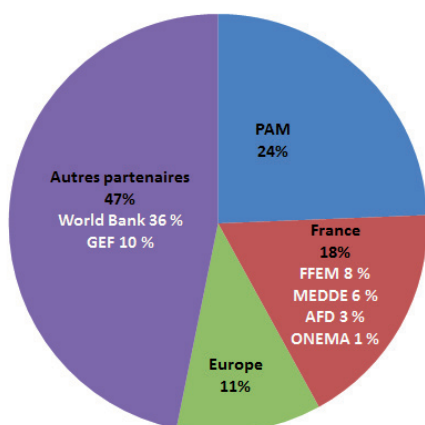
INFORMATIONS FINANCIERES

RESSOURCES

En 2014, le total des produits d'exploitation a été d'environ 2.3 M€.

Le Plan Bleu a mobilisé également des contributions en nature pour un montant d'environ 449 k€ dont 375 k€ sous forme de mises à disposition de personnels et des locaux et 74 k€ sous forme de contributions des bénévoles (membres du Bureau).

La répartition des différentes contributions en espèces par origine fait apparaître quatre grandes sources de financement :



UTILISATION DES RESSOURCES

Les ressources en espèces et en nature utilisées représentent un montant total de 2,7 M€ et elles sont réparties comme suit :

Activités	2 234 659 €	82 %
Personnel administratif	315 338 €	12 %
Fonctionnement	165 324 €	6 %

EQUIPE

Site de Sophia Antipolis

Balavoine Juliette, Zones humides*
 Bourlion Nelly, Ecosystèmes forestiers, biodiversité*
 Bourdeau Christiane, Secrétariat**
 Dubreuil-Imbert Céline, Eau
 Duclerq Marion, Ecosystèmes forestiers, biodiversité**
 Dulbecco Sandra, Secrétariat
 Giraud Jean-Pierre, Indicateurs et systèmes d'information
 Jöhr Isabelle, Assistante de direction**
 Lafitte Antoine, Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)
 Legros Dominique, Chef d'Unité thématique**
 Olinger Aurélie, Comptabilité
 Ravenel Hugues, Directeur
 Rousseaux Hélène, Site web et Documentation
 Rousset Natalie, Changement climatique* *

Site de Marseille

Le Tellier Julien, Approches territoriales
 Sauzade Didier, Mer, approche écosystème
 Tode Lina, Gouvernance, eau

* arrivée courant 2014

** départ courant 2014

MEMBRES DU BUREAU

Lucien Chabason, Président
 Jean de Montgolfier, Secrétaire général et trésorier
 Christian Avérous, Vice-président
 Thierry Lavoux, Vice-président
 Sandrine Maljean-Dubois, Vice-présidente
 Aldo Ravazzi Douvan, Vice-président

